

05 97 707 44

Projet FLoRe

Fond Local de Redistribution

Une banque de céréales et un fond de développement pour financer les activités des femmes de Thiangaye.

Acteur français

JAPPO

546, Les Glénettes

84530 Villelaure

France

00.33.(0)4.90.09.17.52

peterhochet@hotmail.com

Partenaire sénégalais

ASFT

Association de Soutien
aux Femmes de Thiangaye

Thiangaye. Communauté

Rurale de Ngoundiane.

Thiès. Sénégal

CC no 417 MEC de Khombole

THIANGAYE, COMMUNAUTE RURALE DE NGROUNDIANE.

ARRONDISSEMENT ET REGION DE THIES, SENEGAL.

Durée de réalisation: 4 ans

Résumé

INTITULE DU PROJET PILOTE	Projet FLoRe (Fond Local de Redistribution). Une banque de céréales et un fond de développement pour financer les activités des femmes de Thiangaye.
PORTEUR FRANÇAIS DU PROJET	JAPPO , association de solidarité internationale.
LES PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none">▪ SONACOS▪ Association de soutien aux Femmes de Thiangaye- ASFT
LIEU DE REALISATION	Le projet se déroule au Sénégal , dans le village sereer de Thiangaye intégré à la communauté rurale de Ngoundiane , située à 100 km à l'est de Dakar et à 30 km de Thiès en direction de Diourbel.
DUREE	Quatre ans.
OBJECTIF GENERAL	Infléchissement des migrations féminines vers la ville
TROIS OBJECTIFS SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none">▪ Structuration des acteurs locaux dans une dynamique de projet▪ Dynamisation de l'économie de Thiangaye▪ Développement des micro-activités féminines
REALISATIONS PREVUES	<ul style="list-style-type: none">▪ Une cellule d'appui et de suivi des initiatives locales▪ Une banque de céréales associative▪ Un fond de développement des activités féminines
BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none">▪ Les membres d'ASFT▪ Les familles de Thiangaye
BUDGET*	14.025.623,02 XOF
PARTENAIRES FINANCIERS ENGAGES	<ul style="list-style-type: none">▪ SONACOS
COFINANCEMENT SOLLICITE	1.250.000 XOF

Résumé.....	1
I. Contexte.....	3
Présentation de Jappo et de l'ASFT.....	3
Origine du projet FLoRe et identification des besoins.....	3
Le contexte socio-économique.....	4
FLoRe et une stratégie nationale tournée vers la micro-finance.....	5
Une politique nationale.....	5
Des interventions locales.....	5
Un partenaire maître d'ouvrage et bénéficiaire.....	5
Un projet basé sur une étude de pré-définition.....	6
Pourquoi un fond de développement ?.....	6
Pourquoi une banque de céréales ?.....	6
II. Processus de conception (tableau).....	7
III. Détail des réalisations.....	8
Intervention détaillée.....	8
Calendrier de réalisation du projet FLoRe.....	9
Cycles de réalisation du projet FLoRe (tableau).....	11
Moyens.....	12
Les bénéficiaires.....	12
Actions d'autonomisation.....	12
Rentabilité du système banque de céréales-fond de développement.....	12
La banque de céréales.....	12
Le fond de développement.....	13
IV. Suivi-évaluation.....	14
Tableau de suivi des réalisations (avec indicateurs et sources de vérification).....	14
Tableau d'évaluation des activités (avec domaines de qualité, critères et indicateurs).....	15
V. Budget.....	17
Grandes masses de dépenses et de recettes.....	18
Détail des dépenses et des recettes.....	19
VI. Annexes.....	20

Ce chapitre présente les acteurs en présences et les éléments du contexte d'intervention qui ont contribué à l'émergence du projet FLoRe.

Présentation de JAPPO et de l'ASFT

JAPPO [*djiappo*] est une association franco-sénégalaise de solidarité internationale qui est le fruit d'un terrain d'études ethnologiques en pays sereer. Nous intervenons à Thiangaye selon des principes qui favorisent l'autonomie des acteurs locaux en nous définissant en position d'appui technique.

Ainsi pour le projet FLoRe, nous avons aidé les demandeurs à s'organiser en association de soutien aux femmes de Thiangaye (ASFT).

ASFT est le maître d'ouvrage du projet FLoRe et JAPPO intervient en appui technique auprès d'ASFT.

Composition de l'équipe de pilotage JAPPO du projet FLoRe :

- PETER HOCHET : 24 ans, président de JAPPO et **étudiant en DEA de socio-anthropologie du développement** à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) de Marseille. Actuellement, "il" collabore avec le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) comme anthropologue **expert en gestion des ressources naturelles non renouvelables** dans l'évaluation de l'intervention de l'ONG suisse INTERCOOPERATION auprès des pasteurs peuls du sud du Mali à Yorosso (cercle de Sikasso).
- SOUBEROU CISSE : 32 ans, vice-président de JAPPO et **instituteur à l'école de Thiangaye**, responsable de la commission environnement du projet de l'école. Coordinateur local entre JAPPO et ASFT.

Origine du projet FLoRe et identification des besoins

- L'idée de mettre en place de ce projet provient essentiellement de la **demande d'un groupe de femmes contacté au cours d'une permanence de JAPPO à Thiangaye**. Après examen des projets passés et des compétences et ressources féminines, le groupe a émit l'idée d'une banque de céréales qui reverserait ses bénéfices aux membres fondateurs de la banque.
- Nous avons relevé quatre points cruciaux.

1. Une **absence d'activités rémunératrices** alors que les jeunes et les femmes n'ont pas accès à la terre à cause d'une forte pression et un durcissement du contrôle des aînés sur celle-ci.
 2. La **création d'activité demande des capitaux auxquels la population a peu ou pas accès à cause du fort taux d'intérêt (18%)** pratiqué par la caisse de crédit locale. A tel point que de nombreuses femmes migrent vers la ville pour rembourser les intérêts d'un emprunt contracté auprès de la caisse.
 3. Dans une **économie locale intégrée à l'économie marchande et monétariste, les jeunes et les femmes migrent vers la ville pour y trouver l'argent dont ils ont besoin** (cérémonie, dépense quotidienne, besoins personnels). Si cette migration est le résultat d'une plus ou moins forte motivation chez les jeunes, elle est vécue comme une souffrance par les femmes, par les mères de famille.
 4. Cette **migration massive (95% des femmes et des jeunes) est une des causes majeures de la faillite des projets sociaux et infrastructurels du village** (case de santé, classes d'alphabétisation inopérante faute de public).
- Il s'agit donc de **créer les conditions d'une fixation des femmes et des jeunes au village** pour qu'ils puissent y développer leurs activités. Il s'agit donc de **mettre en place un mécanisme de financement accessible aux plus démunis** et qui serait un **outil de programmation de développement local** cohérent et global, ne visant pas le simple apport de capital mais aussi le suivi et la formation.

Le contexte socio-économique

Le village de Thiangaye est majoritairement sereer. Ce groupe social est issu du Fuuta (nord Sénégal) d'où ses membres ont fui les *Jihad* de leurs cousins Peuls et Toucouleurs au XVIII^e siècle. Aujourd'hui ils sont majoritairement musulmans.

Cette histoire permet de comprendre leur système économique pluriel. Les sereer sont des agriculteurs qui, de parenté avec les pasteurs Peuls, sont aussi des éleveurs. Leur intégration dans l'Islam leur a ouvert un réseau commercial important. **Le système sereer est ainsi basé sur une alliance équilibrée de l'agriculture, de l'élevage et du commerce.**

Aujourd'hui l'intégration toujours plus importante des économies locales dans le système monétariste accentue les besoins des familles en argent. **Le déséquilibre entre auto-subsistance familiale et besoin d'argent oblige les populations à migrer vers la ville, pour**

y trouver des activités rémunératrices. C'est ainsi que les migrations sont le fait de 50% des hommes et 95% des femmes et jeunes filles. Si la ville est synonyme de liberté pour les jeunes, les femmes en souffrent.

Les projets de développement sont parties de l'économie locale. A Thiangaye et sur l'ensemble de la communauté rurale ce sont les stratégies de micro-finance qui sont à l'œuvre. Or, les taux d'intérêt élevés (18%) excluent les plus démunis et les petites activités familiales. C'est ainsi que certaines femmes abandonnent leur activité locale et migrent en ville pour rembourser leur crédit.

De plus, il apparaît que le simple apport de capital n'est pas suffisant pour favoriser le développement local. Les populations locales demandent des appuis, des conseils et des formations.

FLoRe et une stratégie nationale tournée vers la micro-finance

· Une politique nationale

Les ministères concernés par les programmes de développement nationaux (économie, famille, jeunesse) mettent en place des structures déconcentrées de financement des initiatives des jeunes et des femmes. Ainsi, le CDEPS, service du ministère de la jeunesse, propose des fonds de financement des projets des jeunes organisés en association en groupement d'intérêt économique- GIE.

De la même manière, la Primature (gouvernement) annonce régulièrement des campagnes de financement des projets féminins.

Au Sénégal, aujourd'hui la micro-finance est la stratégie de développement local la plus mise en avant. Agir dans le domaine de la micro-finance est une garantie de cohérence avec la politique nationale de développement du Sénégal.

· Des interventions locales

Sur la communauté rurale de Ngoundiane, l'intervention principale est la mise en place d'une caisse de crédit dont l'objet est de financer les activités familiales et les entreprises locales.

Un partenaire maître d'ouvrage et bénéficiaire

Dans le cadre du projet FLoRe, JAPPO se positionne en appui aux activités de ASFT, maître d'ouvrage du projet.

A travers la personne de son vice-président, JAPPO a mis en place une permanence, qu'un groupe de femmes de Thiangaye a contacté pour un projet de banque de céréales. Nous avons travaillé à la définition institutionnelle du groupe, pour favoriser son autonomie et pouvoir lui offrir notre appui.

Nous venons donc en appui à ASFT que nous avons aidé à créer. **En tant que maître d'ouvrage ASFT, est le propriétaire du projet. Mais en tant que jeune association, des appuis sont nécessaires à son renforcement institutionnel.**

Un projet basé sur une étude de pré-définition

· Pourquoi le fond de développement ?

- La cause principale de la migration des femmes est **l'absence de capitaux pour financer leurs projets d'activités locales**
- C'est aussi la **concentration des ressources** au niveau de certains villages et de certaines familles.
 - **Un fond de développement conçu comme un outil et non comme une fin en soi. permettra de financer les projets et d'œuvrer pour une véritable gouvernance locale par laquelle les populations reprennent leur avenir en main.**

· Pourquoi une banque de céréales ?

Nous nous sommes interrogés sur le système d'abondement du fond de développement. Nous sommes partis de la proposition initiale d'ASFT : la banque de céréales.

- Or, nous avons vu dans l'opportunité de se constituer comme **opérateur de stockage et d'acheminement de l'arachide pour la SONACOS une base commerciale solide pour la banque de céréales.**
- De plus, en intervenant au niveau de l'achat d'arachide comme production commerciale et de la période de soudure pendant laquelle les villageois achètent des céréales, **la banque de céréales est intégrée dans l'organisation économique locale.**

Face au système économique sereer basé sur la pluralité des ressources, dont le déséquilibre entre autosubsistance et monétarisation crée une forte migration non désirée des femmes vers la ville, JAPPO a aidé à la création de l'ASFT pour intervenir en appui à la mise en place du projet FLoRe qui, suite à deux enquêtes de pré-définition, est déterminé comme un fond de développement abondé par une banque de céréales.

II. Processus de conception

Ce tableau présente de manière synthétique la logique à l'œuvre dans la définition du projet FLoRe .

	Logique d'intervention
Objectif général	Infléchissement des migrations féminines vers la ville
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structuration des acteurs locaux dans une dynamique de projet ▪ Dynamisation de l'économie de Thiangaye ▪ Développement des micro-activités féminines
Etudes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Pourquoi les femmes quittent-elles le village ?</i> <ul style="list-style-type: none"> → Besoins en argent → Pas d'activités rémunératrices locales ▪ <i>Pourquoi n'y a-t-il pas d'activités au village ?</i> <ul style="list-style-type: none"> → Absence de capitaux → Dévalorisation des projets locaux ▪ <i>Sur quelles dynamiques locales s'appuyer ?</i> <ul style="list-style-type: none"> → Agriculture commerciale de l'arachide → Système sereer associant agriculture, élevage et commerce ▪ <i>Quelles sont les raisons des échecs des projet précédents ?</i> <ul style="list-style-type: none"> → Pas de structuration des acteurs locaux (appropriation) → Pas de formation (gestion) → Pas de clarification de règles et des autorités (fonctionnement)
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une cellule d'appui et de suivi des initiatives locales ▪ Une banque de céréales associative ▪ Un fond de développement des activités féminines
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition institutionnelle du maître d'ouvrage (bénéficiaires) ▪ Formation du maître d'ouvrage (renforcement institutionnel) ▪ Construction du magasin de stockage de la banque de céréales ▪ Etablissement d'un programme de développement pour Thiangaye avec ASFT et conseil du village ▪ Formalisation des règles de financement ▪ Ouverture du fond de développement ▪ Institutionnalisation et suivi de FLoRe

III. Détails des réalisations

Ce chapitre présente de manière détaillée le processus d'intervention de JAPPO et ASFT pour mener à bien le projet FLoRe.

Intervention détaillée¹

- Définition institutionnelle du maître d'ouvrage (bénéficiaires)
 - Constitution de l'association de soutien aux femmes de Thiangaye- ASFT
 - Récolte de fonds pour les frais de constitution de l'association

- Formation du maître d'ouvrage (renforcement institutionnel)
 - Contacts des personnes-ressources du village
 - Contact auprès des organismes de formation associative et en gestion
 - Etablissement du budget de formation
 - Calendrier de formation en gestion associative et en gestion de banque de céréale

- Construction du magasin de stockage de la banque de céréales
 - Etude sur la production moyenne du village et les capacités de stockage locales
 - Négociation du magasin désaffecté du village
 - Identification et achat du matériel

- Etablissement d'un programme de développement pour Thiangaye avec ASFT et conseil du village
 - Réunion du conseil du village avec JAPPO et ASFT pour inventorier les activités possibles au village (activités féminines traditionnelles, nouvelles activités, celles qui ont échoué, celles qui ont réussi)
 - Etude de faisabilité des activités retenues
 - Etablissement d'un cahier des charges simple par activité

- Ouverture du fond de développement

¹ Les évaluations de l'intervention sont mentionnées dans le *calendrier de réalisation du projet FLoRe* mais leur présentation détaillée est l'objet du chapitre IV.

- **Ouverture du fond de développement**
 - Ouverture des comptes du fond de développement à la Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Ngoundiane- MECN
 - Transfert des bénéfices de la banque de céréales au crédit du fond de développement
- **Formalisation des règles de financement**
 - Définition du pourcentage de financement des activités et des modalités de remboursement
 - Projets éligibles aux financements du fonds
 - Modalités et procédures de financement
- **Institutionnalisation et suivi de FLoRe**
 - Formation des acteurs locaux à l'appui et au suivi
 - Suivi et évaluation des projets financés par le fond de développement
 - Vers l'autonomisation du projet

Calendrier de réalisation du projet FLoRe

- **Mars 2002**
Définition institutionnelle du maître d'ouvrage (bénéficiaires)
- **Mars 2002**
Enquête de pré-définition du projet
- **Avril 2002- octobre 2003**
Formation du maître d'ouvrage (renforcement institutionnel)
- **Mai-juin 2003**
Construction du magasin de stockage de la banque de céréales
- **Novembre 2003**
Ouverture de la banque de céréales
- **Août 2004**
Evaluation de la banque de céréales
- **Août 2004**
 - Etablissement d'un programme de développement pour Thiangaye avec ASFT et le conseil du village
 - Formalisation des règles de financement

- **Septembre 2004**
Ouverture du fond de développement

- **Août 2005**
Evaluation du fond de développement

- **Septembre 2004-Septembre 2006**
Institutionnalisation et suivi des financements de FLoRe.

La page suivante présent un **tableau des cycles de réalisation du projet FLoRe**. Nous y avons répertorié les activités qui chaque mois seront réalisées par ASFT pour le fonctionnement du projet FLoRe.

- Les moments clés du fonctionnement sont grisés
- Les activités qui retiendront toute l'attention de la collaboration entre JAPPO et ASFT sont indiquées en caractères gras.

Cycles de réalisation du projet FLoRe

Activités/mois	Janvier	Février Démarrage de la soudure. 1 ^{er} période	Mars	Avril	Mai. 2 ^e période de soudure	Juin
Evaluations		Evaluation de la période de soudure			Evaluation de la 2 ^e période de soudure	
Contrats		Contrats de transport			Contrats de transport	
Activité		Commission d'achat du mil			Commission d'achat du mil	
Commerce	Vente de riz	Vente de riz	Vente de mil et de riz	Vente de mil et de riz	Vente de mil et de riz	Vente de mil et de riz
Fond de redistribution	-Suivi des projets financés -Réception des remboursements	-Suivi des projets financés - Réception des remboursements				

Activités/mois	Juillet	Août	Sept. Fin de la période de soudure	Octobre.	Novembre récolte mil/arachide	Décembre
Evaluation			Bilan comptable de la banque	Evaluation de la production locale d'arachide		
Contrats				Contrat de vente avec la SONACOS		Contrat de transport
Activité			Versement au fond de redistribution des bénéfices nets révisés de la banque		Réception de la production d'arachide	
Commerce	Vente de mil et de riz	Vente de mil et de riz	Vente de mil et de riz	Vente de riz	Vente de riz	-Vente de riz -Vente de l'arachide à la SONACOS
Fond de redistribution	-Suivi des projets financés -Réception des remboursements	-Suivi des projets financés -Fin de la Réception des remboursements	Réception des bénéfices nets révisés de la banque	Réception des projets	-Octroi des financements -Réception des remboursements de l'année passée	-Suivi des projets financés -Réception des remboursements

Moyens

- Moyens matériels
 - Magasin de stockage
 - Matériel de fonctionnement du magasin
- Moyens techniques
 - Transporteur local
 - Formation en gestion de banque de céréales
- Moyens humains
 - Main d'œuvre locale pour les campagnes d'achat et d'acheminement des céréales
 - Personnes ressources du village

Les bénéficiaires

Les premiers bénéficiaires du projet sont les membres de l'ASFT. Ceci pour trois raisons :

- Ils sont les membres de l'association **maître d'ouvrage** du projet
- Ils ont **participé au financement du projet**
- Les financements qui leur seront octroyés sont des **financements-test avant l'extension et la diversification du fond de développement.**

Actions d'autonomisation

L'ensemble du projet réside sur un processus d'autonomisation.

- La **création de l'ASFT** permet aux femmes d'être les propriétaires du projet
- La **formation des membres du comité directeur à la gestion commerciale de la banque et du fond de prêts** est un élément de cette autonomie
- L'**extension des financements à l'ensemble du village** crée une dynamique d'appropriation du projet par tous.

Rentabilité du système banque de céréales-fond de développement¹

- La banque de céréales

La source d'abondement du fond de développement est la banque de céréales. Celle-ci est donc envisagée à la fois comme **une activité de soudure offrant des céréales à**

¹ L'ensemble des calculs de rentabilité est en annexe II.

moins coût aux habitants du village mais aussi comme une activité commerciale qui doit réaliser des bénéfices.

- Notre modèle de rentabilité a été calculé selon deux données : **faible prix de vente des céréales et garantie de bénéfices.**
 - Les prix sont entre 0, 20 F et 0, 70 F³ moins élevé au kilo de mil et garantis à prix constant
 - Le prix du riz est 0, 10 F moins élevé
- Nous avons évalué notre **marge bénéficiaire à 83 % du capital de départ investi** dans la banque de céréales.

Le fond de développement

- **Le fond de développement n'a pas vocation de rentabilité**
- Les financements sont des **crédits dont les remboursements peuvent être réinvestis dans les activités de la banque et/ou sur un compte d'épargne.**

³ Selon les périodes de vente puisque le mil varie de 0, 90 F en octobre à 2 F en août.

IV. Suivi-évaluation

Ce chapitre présente le cadre logique du suivi et des évaluations prévues pour mener à bien les réalisations et vérifier le fonctionnement activités du projet FLoRe .

Tableau de suivi des réalisations

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification
1. Définition institutionnelle du maître d'ouvrage (bénéficiaires)	11. Création d'une association	111. Statuts 112. Reconnaissance préfectorale
	21. Calendrier de formation	211. Document écrit
2. Formation du maître d'ouvrage (renforcement institutionnel)	22. Formations effectivement suivies	221. Organismes de formation 222. Bilan des formations
	31. Existence du magasin	311. Vérification visuelle
3. Construction du magasin de stockage de la banque de céréales	32. Engagement du partenaire technique (plan)	321. Contrat avec partenaire technique (plan)
	41. Réunion avec le conseil du village et ASFT	411. Présence de JAPPO
4. Etablissement d'un programme de développement pour Thiangaye avec ASFT et conseil du village	42. Cohérence globale des projets financés	421. Document-programme 422. Etudes de faisabilité
	51. Réunion avec ASFT et conseil du village	511. Présence de JAPPO
5. Formalisation des règles de financement	52. Edition d'un document écrit	521. Règlement intérieur
	61. Existence des comptes courant et d'épargne	611. Vérification auprès de la MEC de Ngoundiane
6. Ouverture du fond de développement	62. Versement des bénéfices de la banque de céréales au crédit du fond de développement	621. Trésorerie de ASFT 622. MEC de Ngoundiane
	71. Ouverture du fond de développement aux villageois	711. Nb de nouveaux porteurs
7. Institutionnalisation et suivi de FLoRe	72. Diversification des objets financés	721. Nb de nouveaux projets
	73. Autonomie de ASFT	731. Démarches et résultats obtenus par ASFT sans appui de JAPPO.

Tableau d'évaluation des activités

Activités	Domaines de qualité	Critères	Indicateurs
1. Cellule d'appui et de suivi des initiatives locales	11. Renforcement d'ASFT	111. Fonctionnement institutionnel	1111. Nb de démarches 1112. Nb de réunions 1113. Résultats
	12. Compétences d'ASFT	121. Amélioration des compétences	1211. Les formations suivies 1212. Résultats obtenus sans appui
	13. Relations acteurs locaux	131. Qualité relations extérieures	1311. Nb de collaborateurs 1312. Nb de conflits
2. Banque de céréales	21. Qualité du magasin	211. Capacités de stockage	2111. Tonnage produit 2112. Tonnage du magasin
		212. Qualité du matériel	2121. Liste 2122. Etat
	22. Usage social	221. Impact immédiat	2211. Nb clients soudure 2212. Nb clients arachide
		222. Appropriation	2221. Nb adhésions ASFT 2222. Aide pour la banque
	23. Qualité gestion	231. Qualité comptabilité	2311. Bénéfices réalisés 2312. Stabilité du capital
3. Fond de développement	31. Fonctionnement	311. Qualité gestion	3111. Nb de financements 3112. Nb de remboursements effectués 3113. Nb de remboursements défaillants 3114. Planification des différés
		312. Volume d'activité	3121. Nb de commissions d'octroi 3122. Nb de projets financés
		313. Qualité fonctionnement	3131. Nb d'enfreins aux règles d'octroi 3132. Acteurs présents aux commissions 3133. Comparaison projet déposé/projet financé/projet réalisé
	32. Les financements	321. Conformité réalisation/demande	3211. Comparaison projet effectif/dossier 3212. Nb de défaillances 3213. Projet financé/projet réalisé
		322. Impact local	3221. Rémunération des porteurs de projet 3222. Nb de dossiers
		323. Pérennité	3231. Durée des projets 3232. Nb projets en crise
		324. Structuration des acteurs	3241. Nb projets collectifs 3242. Nb projets individuels 3243. Nb de projets proposés

Le suivi et l'évaluation de notre intervention sont parties intégrantes du projet FLORe.

Nous basons notre travail sur l'évaluation de nos actions par rapport :

- **A nos objectifs**

- **A la demande de l'ASFT**

- **Aux résultats obtenus.**

Un double système d'évaluation est mis en place.

- **Suivi interne et quotidien du travail mené par les équipes de JAPPO et de ASFT, tel que le présente le tableau de suivi.**

- **Des évaluations externes et ponctuelles qui sanctionnent la mise en place des activités du projet FLORe, ainsi que le montre l'arborescence du tableau d'évaluation.**

V. Budget

Ce chapitre présente le budget du projet FLoRe. D'une part les **grandes masses de dépenses et de recettes**, d'autre part, le **détail des dépenses et des recettes**. Les tableaux sont présentés **en francs, CFA**. Les coûts sont classés selon les activités du projet.

- Les recettes ont été classées selon qu'elles sont issues de nos **fonds propres (ASFT et JAPPO)** ou selon qu'elles sont issues de **fonds publics et privés**.
- Nous n'avons pas séparé fonds publics de fonds privés dans la mesure où les **activités (micro-finance, sécurité alimentaire, formation) du projet recourent pour une large part les thèmes communs des institutions privées et publiques**.
- En **annexes II** sont expliqués les **modes de calcul de la ligne 5** et en **annexe III** ceux de la **ligne 7**.
- Pour des raisons pratiques les **tableaux sont présentés en format italien aux pages suivantes**.
- Nous **avons contacté PLAN SENEGAL** au titre de nos postes **MAGASIN et MATERIEL MAGASIN (lignes budgétaires 3 et 4)**.

tableau I. Grandes masses de dépenses et de recettes.

Les chiffres en *italiques* correspondent à des valorisations.

Postes	Dépenses	Recettes		
		fond propres	fonds publics/fonds privés	
			en cours	à pourvoir
1. ASFT	15 000,00 XOF	15 000,00 XOF		
2. FORMATION	1 000 000,00 XOF		1 000 000,00 XOF	
3. MAGASIN	1 000 000,00 XOF			1 000 000,00 XOF
4. MATERIEL MAGASIN	250 000,00 XOF			250 000,00 XOF
5. ARACHIDE	7 491 326,00 XOF	1 948 800,00 XOF	5 542 526,00 XOF	
6. FOND	575 000,00 XOF	80 000,00 XOF	495 000,00 XOF	
7. EVALUATIONS	2 419 240,00 XOF	<i>806 413,00 XOF</i>	1 612 827,00 XOF	
8. Sous total	12 750 566,00 XOF	2 850 213,00 XOF	8 650 353,00 XOF	
9. Imprévus 4%	510 022,64 XOF		510 022,64 XOF	
10. Frais de siège 6%	765 033,96 XOF		765 033,96 XOF	
11. Totaux	14 025 622,60 XOF	2 850 213,00 XOF	9 925 409,60 XOF	1 250 000,00 XOF

Tableau II. Détail des dépenses et des recettes.

Lignes	Postes	Dépenses	Recettes		
			fonds propres	fonds publics / fonds privés	
				en cours	à pourvoir
1	Création asft	15 000,00 XOF	15 000,00 XOF		
11	Statuts	1 000,00 XOF	1 000,00 XOF		
12	Timbres fiscaux	3 000,00 XOF	3 000,00 XOF		
13	Ouverture des comptes	6 000,00 XOF	6 000,00 XOF		
14	Fonctionnement	5 000,00 XOF	5 000,00 XOF		
2	Formation	1 000 000,00 XOF		1 000 000,00 XOF	
21	Matériel (cahiers, livres, crayons etc...)	4 000,00 XOF		4 000,00 XOF	
22	Organisation (repas, location, déplacements, etc...)	3 000,00 XOF		3 000,00 XOF	
23	Indemnités formateurs	3 000,00 XOF		3 000,00 XOF	
3	Magasin	1 000 000,00 XOF			1 000 000,00 XOF
31	Construction du magasin	800 000,00 XOF			800 000,00 XOF
32	Main d'œuvre	200 000,00 XOF			200 000,00 XOF
4	Matériel magasin	250 000,00 XOF			250 000,00 XOF
41	bascule 0-250 kg	175 000,00 XOF			175 000,00 XOF
42	balance 0-12 kg	30 000,00 XOF			30 000,00 XOF
43	table et chaises	30 000,00 XOF			30 000,00 XOF
44	matériel de bureau	15 000,00 XOF			15 000,00 XOF
5	Campagne d'arachide	7 491 326,40 XOF	1 948 800,00 XOF	5 542 526,40 XOF	
51	Achat de l'arachide (69t600)	6 960 000,00 XOF	1 948 800,00 XOF	5 011 200,00 XOF	
52	Transport (7334xfo/t)	510 446,40 XOF		510 446,40 XOF	
53	Main d'œuvre (300xfo/t)	20 880,00 XOF		20 880,00 XOF	
6	Fond de développement	575 000,00 XOF	80 000,00 XOF	495 000,00 XOF	
61	Epargne de sécurité	350 000,00 XOF		350 000,00 XOF	
62	Frais de fonctionnement	225 000,00 XOF	80 000,00 XOF	145 000,00 XOF	
7	Evaluations	2 419 239,84 XOF	806 413,28 XOF	1 612 826,56 XOF	
71	Billets avion A/R*	983 935,50 XOF	327 978,50 XOF	655 957,00 XOF	
72	Indemnités évaluateur	590 361,30 XOF	196 787,10 XOF	393 574,20 XOF	
73	Indemnités traducteur	198 000,00 XOF	66 000,00 XOF	132 000,00 XOF	
74	Frais individuels (1 mois)	180 000,00 XOF	60 000,00 XOF	120 000,00 XOF	
75	Frais d'administration	177 108,39 XOF	59 036,13 XOF	118 072,26 XOF	
76	Frais de documentation	98 393,55 XOF	32 797,85 XOF	65 595,70 XOF	
77	Restitution	98 393,43 XOF	32 797,81 XOF	65 595,62 XOF	
78	Imprévus spécifiques 4%	93 047,67 XOF	31 015,89 XOF	62 031,78 XOF	
8	Sous total	12 750 566,24 XOF	2 850 213,28 XOF	8 650 352,96 XOF	1 250 000,00 XOF
9	Imprévus 4%	510 022,65 XOF		510 022,65	
10	Frais de siège 6%	765 033,97 XOF		765 033,98	
11	TOTAL	14 025 622,86 XOF	2 850 213,28 XOF	9 925 409,59 XOF	1 250 000,00 XOF

VI. Annexes

• **Annexe I.**

PRINCIPES D'ACTION DE JAPPO: **I**

• **Annexe II.**

CALCULS DE RENTABILITE – CALCULS DE LA LIGNE BUDGETAIRE 5 « CAMPAGNE ARACHIDE ». **II**

• **Annexe III.**

CALCULS DE LA LIGNE BUDGETAIRE 7 « EVALUATIONS ». **V**

• **Annexe IV.**

REPERAGE CARTOGRAPHIQUE DU LIEU DE REALISATION DU PROJET FLoRE. **VI**

• **Annexe V.**

DECLARATION DE JAPPO AU JOURNAL OFFICIEL, COORDONNEES ET RIB. **VIII**

Annexe I. PRINCIPES D'ACTION DE JAPPO – SOLIDARITE INTERNATIONALE

Des propositions locales

La démarche de soutien aux initiatives locales en milieu rural sénégalais de JAPPO, s'inscrit non pas dans l'imposition d'un modèle de développement basé sur une économie productive et des références proprement occidentales, mais sur un principe d'attention et d'intégration aux références sociales, économiques, politiques et symboliques locales.

Le don et le prestige

Bon nombre de sociétés rurales d'Afrique de l'ouest fonctionnent selon une économie de la suffisance et du don. Il s'agit pour elles de produire ce dont la famille a besoin pour produire et se reproduire, et de donner, de redistribuer les richesses accumulées, selon le principe « *je reçois donc j'existe, je donne donc je suis respecté* ». Les économies villageoises sont enchâssées dans un tissu de relations sociales dont les principales références sont le don et le prestige.

Le local et la global

Il ne s'agit pas pour autant de construire une vision naïve et enchantée de sociétés rurales auto-subsistantes et non-monétarisées. Les villages sont intégrés au système économique national ; sont des nœuds de réseaux commerciaux et sociaux. Les villageois vendent, achètent ; ils ont besoin d'argent. Ils achètent du riz venu de Chine et vendent de l'arachide destinée à l'exportation et à la consommation nationale. Si l'économie locale existe avec sa logique propre, c'est en tant qu'élément d'une configuration globale : nationale et transnationale.

Changement et appréciation du changement

Cette intégration globale rend les économies villageoises sensibles aux dynamiques globales. Certains changements locaux issus de processus plus globaux sont perçus par les populations de manière positive et d'autres de manière plutôt négative. Or, seules les populations sont à même de définir ce qui est bon ou mauvais pour leur système social, ce qui en sape ou non les fondements sociaux, si le processus social d'adaptation leur convient ou non. L'identification des besoins doit se faire en respectant les systèmes de sens et les procédures de décisions propres à la société où l'on intervient.

Un développement structuré par l'entraide

Le terme de développement appliqué au changement économique et social impulsé par des volontés internationales et nationales aux populations du Sud est une métaphore. Il est emprunté au vocabulaire de la biologie qui décrit la formation de l'embryon au sein de sa mère. Est sous-entendu que les sociétés en développement ne sont ni finies, ni tout à fait viables. Leur viabilité étant définie par rapport au modèle socio-économique historique et particulier des pays du Nord. Le terme même de développement et les actions qu'il suscite sont fortement évolutionnistes, ethnocentriques et hégémoniques. En leur imposant le développement, on exclut les populations de la maîtrise de leurs conditions de production et de reproduction. Leurs besoins sont identifiés à l'aune de nos propres besoins, des projets de sociétés leur sont imposés.

Notre démarche se définit à contre-courant de ce processus. Nous soutenons les projets de sociétés, les initiatives émanant des populations. Nous les aidons à s'organiser pour faire-valoir leur voix et leur capacité de se prendre en main. A travers un tel soutien nous allons dans le sens d'une indépendance des populations villageoises vis-à-vis des institutions de développement.

Nous souhaitons être une étincelle plutôt qu'une structure de prise en charge.

Une stratégie

Pour mettre en œuvre nos principes d'action nous mettons en place des cellules d'appui et de suivi des initiatives locales. Les villageois viennent y proposer leurs initiatives et nous les accompagnons dans le processus de définition, de construction et de réalisation du projet. A travers un principe de responsabilisation des populations vis-à-vis de leurs projets, nous aidons les populations à identifier leurs ressources, leurs capacités et nous complétons leurs faiblesses techniques, financières et /ou institutionnelles.

Annexe II. Calculs de rentabilité et calculs de la ligne budgétaire 5

« campagne d'arachide »

La banque a trois fonctions inséparables : le commerce, la soudure, la redistribution sociale.

Le modèle de rentabilité du projet est basé sur un principe de valorisation de capital. Tout le travail de la banque réside dans la valorisation d'un capital de départ.

LA FONCTION COMMERCIALE

Tableau I. Rentabilité de la campagne d'arachide type

Ligne	Poste	Valeur
1	Quantité	69.600 Kg
2	Coût achat Kg	0.15 E
3	Investissement brut	10.610,45 E
4	Prix vente Kg garanti par la SONACOS	0.20 E
5	Marge commerciale au Kg	0.04 E
6	Marge commerciale totale	2.970.93 E
7	Investissement avec intégration directe de la marge commerciale	7.671,36 E

Calculs des lignes du tableau I.

· Ligne 1

Production moyenne par carré destinée à la vente : 600 Kg

Nombre de carrés : 116

$$116 * 600 = 69.600$$

· Ligne 3

$$69.600 * 0.15 = 10.610,45$$

· Ligne 5

Chaque ligne est calculée en CFA puis convertie en Euro. Le calcul des arrondis abouti à un décalage de 0,01 E (0,07 F) entre la conversion ligne à ligne et le calcul direct en Euro.

· Ligne 6

$$69,600 * 0.04 = 2970.93$$

· Ligne 7

La SONACOS prend en charge le coût du transport et paie la livraison dans un délai de 5 jours.

L'investissement des bénéfices d'une campagne d'acheminement dans la suivante conduit à l'abaissement du capital total de l'équivalent des bénéfices escomptés.

$$69.600 - 19.480 = 50.120$$

Avec une gestion efficace, un capital de 7.671,36 E peut rapporter un bénéfice net de 2.970,93 E par la vente d'arachide à la SONACOS.

LA FONCTION DE SOUDURE

A partir du mois de mars les agriculteurs ne peuvent plus compter sur leur récolte d'octobre en mil, niébé et arachide. Ils achètent donc les céréales complémentaires au marché. Le principe de la banque est d'acheter des quantités suffisantes pour le village qu'elle revendra à un prix plus faible et plus constant que les marchés.

Tableau II. Rentabilité de l'activité de soudure type

Ligne	Poste	Valeur mil	Valeur riz
1	Quantité mensuelle	11.600 Kg	5.800 Kg
2	Coût (achat +transport) du Kg	0.154 E	0.233 E
3	Investissement mensuel	1783,65 E	1341,55 E
4	Prix de vente au marché	0,23<0,30 E	0,26 E
5	Prix de vente constant par la banque	0,198 E	0,246 E
6	Marge commerciale mensuelle au Kg	0,0445 E	0,012 E
7	Marge commerciale mensuelle totale	516,38 E	73,39 E
8	Investissement annuel	12.485,55 E	16.098,62 E
9	Imprévus	10%	0%
10	Marge commerciale annuelle	3.253,11 E	880,55 E

Calculs des lignes du tableau II· **Ligne 1**

Consommation moyenne de mil et de riz par carré : respectivement 100 Kg et 50 Kg.

Nombre de carrés : 116

$116 * 100 = 11.600$ Kg de mil

$116 * 50 = 5800$ Kg de riz

· **Ligne 2**

Prix d'achat moyen du mil sur le marché : 0.152 E / kilo.

Coût moyen pour le chargement, le transport et le déchargement d'un camion d'une capacité de 9 à 15 tonnes 15.24 E.

Le prix de revient du mil pour 11.600 Kg : $(0,15 * 11600 + 15,24) / 11600 = 0,154$ E

Prix d'achat moyen du riz sur le marché : 0.228 E / kilo.

Le prix de revient du riz pour 5800 Kg : $(0,228 * 5800 + 15,24) / 5800 = 0.233$ E

· **Ligne 5 est négociée annuellement avec le conseil du village**· **Ligne 7**

Pour le mil $0.044 * 11600 = 516,38$

Pour le riz $0.0126 * 5800 = 73,39$

· **Ligne 8**

Ligne 7 multipliée par 7 mois pour le mil

Ligne 7 multipliée par 12 mois pour le riz

· **Ligne 10**

En comptant 10% d'imprévus en moins (variation des prix, bonne année précédente) nous pouvons estimer la marge bénéficiaire net de l'activité de soudure qui s'étale sur sept mois à : 3.253,11 E.